

3S2M FINANCIÈRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 185 000 euros
Siège social : 10 rue des Santolines – La Planche Barbe
85190 AIZENAY
803 697 986 RCS LA ROCHE-SUR-YON

DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION
(Art. L.224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 7 mars,
À 10h00,

Monsieur Stéphane SCOTTEZ, demeurant 10 rue des Santolines 85190 AIZENAY,

Associé Unique de la Société 3S2M FINANCIÈRE,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, de désigner le Cabinet GROUPE Y BOISSEAU, 52 rue Jacques-Yves Cousteau – Bâtiment A 85000 LA ROCHE-SUR-YON, représenté par Monsieur Christophe POISSONNET, Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L.224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L.223-43 du Code de commerce.

Monsieur Christophe POISSONNET pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé.

Stéphane SCOTTEZ